

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

SÉANCE DU 23 JUIN 2016

RAPPORT ANNUEL 2015



# SOMMAIRE

## Introduction

### 1 - Patrimoine communal

- A - Point sur l'Agenda
- B - Bilan des actions réalisées en 2015
- C - Avancement des actions en 2016
- D - Actions restant à engager en 2016

### 2 - Voirie

- A . Bilan des actions réalisées sur la commune en 2015
- B . Actions prévues sur la commune en 2016
- C . Bilan des actions au niveau du Grand Nancy en 2015

### 3 . Transports en commun

### 4 . Emploi et handicap

### 5 . Logement et habitat

### 6 . Les ERP sur le territoire communal

- A . Établissements conformes aux règles d'accessibilité au 31/12/2014
- B . Établissements entrant dans le dispositif d'Ad'aP

### 7 - Autres manifestations en faveur du handicap

## Introduction

La loi « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* » du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour se rendre accessibles.

Fin 2012, à quelques mois de l'échéance, un peu plus de 30 % de ces établissements étaient accessibles. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ne serait pas respectée, le Gouvernement a décidé d'agir et a organisé dès l'automne 2013 une concertation réunissant les grandes associations du secteur du handicap, les représentants des établissements

privés et des collectivités territoriales.

Ces concertations ont permis de définir un cadre afin de relancer la dynamique de mise en accessibilité de la société avec notamment une mesure majeure : la création des « Agendas d'Accessibilité Programmée » (Ad'Ap).

Le 27 septembre 2015, la commune d'Essey-lès-Nancy s'est engagée et a signé son propre Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui avait été préalablement approuvé par la commission communale d'accessibilité le 9 septembre 2015.

## #accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

# 1 - Patrimoine communal

## A . Point sur l'agenda

L'Agenda d'Accessibilité Programmée est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux et leurs coûts et engage le gestionnaire d'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un temps défini.

Pour la commune d'Essey-lès-Nancy, la durée de l'agenda est de 6 ans. Il a été établi en collaboration avec la SPL Grand Nancy Habitat.

Sa mise en œuvre découle d'une stratégie communale qui s'appuie sur la commission communale d'accessibilité créée le 23 mai 2006 et présidée par Nadine Cadet, adjointe au maire, en lien avec le référent technique, Olivier Iung, responsable des Services Techniques.

Les personnes référentes ont suivi une journée d'information organisée par l'Association des Maires et la Chambre du Commerce en la présence de Patrick Menoux, correspondant accessibilité pour le département de Meurthe-et-Moselle.

D'autres formations sont envisagées avec le CNFPT. Afin de sensibiliser le personnel du centre technique municipal aux normes d'accessibilité, une formation interne a été réalisée auprès des agents qui interviennent sur le patrimoine.

Ce suivi permet de réaliser en régie les petits travaux de mise en conformité comme la pose de la signalétique sur la vitrerie,

la pose des nez de marche, des contremarches contrastées et des bandes podotactiles avertisseurs, la suppression des ressauts de plus de 2 cm et la mise en contraste des éléments dangereux.

À partir des diagnostics réalisés sur le patrimoine communal en 2007, la commune a déjà mis aux normes quelques bâtiments par type de service avant le dépôt de l'Ad'AP, comme la Maison des associations, l'école primaire de Mouzimpré, l'espace Pierre de Lune, la maison de la parentalité, le CCAS, la salle Maringer et l'épicerie solidaire. Les grandes orientations retenues, dans le cadre de l'élaboration de l'Ad'AP, reposent essentiellement sur la mise aux normes des établissements scolaires, qui a été répartie sur l'ensemble des 2 périodes pour avancer parallèlement sur les autres types de services. À l'issue de la 1<sup>re</sup> période, 4 des 5 établissements scolaires de la commune auront été mis aux normes d'accessibilité.

Les établissements complexes à traiter, demandant des études complémentaires, ont été placés en seconde période (école d'application du centre, Haut-Château et Foyer Foch).

De même, les travaux qui n'ont pas été considérés comme prioritaires, pour l'intérêt limité dont ils semblent relever pour les personnes handicapées, ont été programmés en fin de période (vestiaires de foot, tennis).

N°	Bâtiment	Travaux 2015	Travaux 2016	Travaux 2017	Travaux 2018	Travaux 2019	Travaux 2020	Travaux 2021
<b>SERVICES</b>								
1	Hôtel de Ville + Poste + Trésorerie	42 268€		48 332€				
<b>CULTE</b>								
2	Église Saint-Georges		21 000€					
<b>SCOLAIRES</b>								
3	École Galilée	11 760€						
4	École Delaunay			10 800€				
5	École Prévert	5 040€						
7	École Mouzimpré	250€						
6	École d'Application du Centre		15 000€		45 000€	410 000€	305 000€	
8	Cantine Haut-Château				9 600€			
<b>SOCIAL</b>								
10	CCAS		2 040€					
<b>SPORTS</b>								
11	Tennis							30 000€
12	Football							51 340€
13	Boulodrome	500€						
<b>ENFANCE</b>								
14	Maison de la Parentalité	1 380€						
<b>LOISIRS</b>								
15	Haut-Château					113 817€		
17	Maison des Associations	2 000€	4 000€					
18	Foyer Foch							35 040€
19	Espace Pierre de Lune	250€						
<b>IOP</b>								
19	Parc du Haut Château				14 750€			
20	Parc Marginer				60 000€			
22	Parc an 2000	500€						
23	Aire de Jeux Kleber	4 000€						
26	Cimetière	4 710€	11 360€	11 340€	11 340€			
<b>TOTAL DES MONTANTS PAR ANNÉE :</b>		<b>72 658 €</b>	<b>53 400€</b>	<b>70 472€</b>	<b>140 690€</b>	<b>523 817€</b>	<b>305 000€</b>	<b>116 380€</b>



## **B . Bilan des actions réalisées en 2015**

- » Rampe devant le centre administratif permettant d'accéder au Trésor Public, à la Mairie et à la Poste.
- » À l'école maternelle Prévert, remplacement d'une porte intérieure, réfection de l'éclairage du cheminement, suppression de ressaut et mise en place d'un guidage pour malvoyant.
- » A l'école maternelle Galilée : mise en place d'une rampe, traitement des marches d'escalier, modification des grilles de regard et reprise d'enrobé dans la cour.
- » Maison des Associations : traitement de l'escalier.
- » Aire de jeux Kléber : remplacement du jeu et aménagement d'un cheminement accessible, remplacement des portes.
- » Cimetière : mise en conformité d'un escalier, réparations diverses sur les allées.
- » La mise en accessibilité du bâtiment 4 de la caserne Kléber récemment acquis par la ville dans lequel la crèche Pitchoun a emménagé fin décembre 2015.



## **C . Avancement des actions en 2016**

- » Église Saint Georges, les travaux de consolidation de la tour de l'église qui ont démarré en janvier 2016 incluent la mise aux normes d'accessibilité. Une rampe et une place de stationnement seront créées à proximité de l'entrée. Une boucle magnétique sera mise en œuvre dans les combles.
- » École d'application du Centre, l'étude de faisabilité a été lancée afin de déterminer la meilleure solution et son coût.
- » Une main courante a été installée sur un des escaliers à l'arrière de la mairie.



## **D . Actions restant à engager en 2016**

- » Maison des associations, mise aux normes de l'escalier extérieur après reprise du platelage bois.
- » l'achat et l'installation de boucles magnétiques au CCAS, à la maison de la parentalité et la maison des associations.
- » Cimetière, mise en conformité des escaliers et remplacement des grilles avaloirs non-conformes (répartis sur les 3 ans).
- » La signalétique des espaces publics doublée en braille.



## 2 - Voirie

La gestion de la voirie est de compétence communautaire. La commune exprime ses demandes de réalisation de travaux lors des réunions de concertation organisées chaque année par le Grand Nancy.

### ***A . Bilan des actions réalisées sur la commune en 2015***

» Mise aux normes des passages piétons aux carrefours :  
Bérin/Hayotte, Foch/Général Leclerc et Foch/Aristide Briand et lors de travaux de grosses réparations rue 69<sup>e</sup> RI, rue Kléber et avenue Foch,

» Mise aux normes d'une place de stationnement réservée aux PMR à côté de la pharmacie située à l'angle de la rue Kléber et de l'avenue Foch.





## **B . Actions prévues sur la commune en 2016**

» Création de places PMR devant le centre administratif et rue Gilberte Monne à proximité de l'école maternelle Prévert.

» Mise aux normes des passages piétons rue des Prés dans le cadre de l'agrandissement des fosses d'arbres et rue du Pont de Pierre dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection de la rue.

» Mise aux normes d'un escalier rue du Général de Gaulle à proximité du commerce.

» Création d'une zone de rencontre rue Gilberte Monne. Les zones de rencontre sont des zones ouvertes où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité. La vitesse est limitée à 20 km/h. Dès que possible, ces zones sont dégagées de tout obstacle, ce qui améliore l'accessibilité de tous.



## **C . Bilan des actions au niveau du Grand Nancy en 2015**

Dans le cadre de l'entretien de l'espace public :

» 129 passages piétons ont été mis aux normes,

» 7 zones de rencontre ont été créées,

» 5 places de stationnement ont été mises aux normes d'accessibilité.

## 3 - Transports en commun

Le Grand Nancy annonce à travers son rapport annuel 2015 présenté à la commission intercommunale sur l'accessibilité l'état des avancées dans le domaine des transports.

- » Une centaine de quais doivent être mis aux normes sur 3 ans soit 30 à 35 par an,
- » 587 arrêts soit 69% sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite,
- » 72% du parc roulant est accessible,

» 1580 personnes bénéficient du service Handistan, 76 000 voyages effectués dont 52% par des personnes en fauteuil roulant,

» depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 le Grand Nancy offre la gratuité sur le réseau Stan aux accompagnateurs de personnes handicapées, sous conditions, permettant ainsi de faciliter les déplacements de ces personnes à bord de l'ensemble des lignes.



## 4 - Emploi et handicap

Depuis plusieurs années, le Cap's de Rosières-aux-Salines effectue les tontes sur divers sites de la commune.

Avec le personnel titulaire reconnu travailleur handicapé et les heures

de travail confiées au Cap's, la commune d'Essey-lès-Nancy maintient ainsi un taux d'emploi en conformité à l'obligation légale fixé à 6%.

## 5 - Logement et habitat

Dans le cadre du 6<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat et en partenariat avec les principaux bailleurs sociaux présents sur la ville d'Essey-lès-Nancy (MMH et Batigère), des enquêtes ont été effectuées auprès de leurs locataires de plus de 60 ans afin de recenser leurs besoins et leurs attentes en termes de logement.

La politique globale menée par la ville d'Essey-lès-Nancy en lien avec *Ville Amies des Aînés* et les bailleurs sociaux est de favoriser l'adaptation des logements et le

soutien à domicile des seniors et des personnes handicapées.

La ville d'Essey-lès-Nancy participe au groupe de travail, initié par le Grand Nancy dans le cadre de la démarche logement et santé mentale. Ce groupe travaille sur les définitions des objectifs et des engagements des partenaires pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de souffrance ou de handicap psychique.





## 6 - Les ERP sur le territoire communal

Une des missions de la commission communale d'accessibilité est de tenir à jour la liste des ERP déjà accessibles sur le territoire communal et la liste des ERP s'engageant dans un dispositif Ad'AP. Cette liste peut être consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

### A. Établissements conformes aux règles d'accessibilité au 31/12/2014

**CABINET MÉDICAL** » 5 rue Mère Teresa

**CABINET DE PÉDIATRIE** » 4 rue Parmentier

**BANQUE LCL** » 29 avenue Foch

**RESTAURANT COURTEPAILLE** » rue Jean Ferrat

**CABINET MÉDICAL** » 11 rue du 11 Novembre

**COUSIN LA CHAUSSURE** » 5B rue Jacques Brel

**SCI ACTIVITES COURRIER DE PROXIMITÉ (POSTE)** » allée du Midi

**LA POSTE** » Place de la République

**CAISSE D'ÉPARGNE** » 73 avenue Foch

**BABOU SAS** » Rue Georges Brassens, Porte Verte II

**CABINET DENTAIRE** » 6 avenue Foch

**MC DONALD'S** » 2B rue Jean Ferrat

**LA BOUTIQUE DU COIFFEUR** » avenue de Saulxures ( dans CORA)

**BRICO DÉPOT** » ZAC de Pulnoy - La porte Verte

**BANQUE KOLB** » 54 avenue Foch

**KIABI** » 4 rue Jacques Brel

**BANQUE POPULAIRE** » rue du 11 Novembre

**CRÉDIT MUTUEL GAB** » Avenue de Saulxures - Centre commercial Cora

**NEW OPTIC** » 9 rue du 11 novembre

**CABINET MÉDICAL** » 14 rue Roosevelt

**CABINET MÉDICAL** » 61 avenue Foch

**CABINET MÉDICAL** » 46 avenue Foch

**PHARMACIE MOUSSEAUX** » 12 rue des Prés

**MAISON MÉDICALE** » 6 avenue Foch

**SERVICES MINUTE** » Centre commercial Cora - Avenue de Saulxures  
**ALLIANZ MIDON-GAZIN** » 89 avenue Foch  
**GEMO** » Rue Georges Brassens, Porte Verte II  
**TABAC PRESSE LOTO KLÉBER** » 143 bis avenue Kléber  
**PASSAGE BLEU** » 6 rue Catherine Sauvage  
**MAISON DE LA LITERIE** » 22 rue des Tarbes  
**CABINET MÉDICAL** » 4 rue de Gaulle  
**CABINET MÉDICAL** » 4 rue du 11 Novembre  
**CUISINE SCHMIDT** » 3 rue des Tarbes

## **B . Établissement entrant dans le dispositif d'Ad'aP**

**PICARD SURGELÉS** » 21 bis avenue Foch  
**ATOUTBIO** » 3 rue Mère Teresa  
**KIABI** » La Porte Verte - 2 rue Jacques Brel  
**CORA** » avenue de Saulxures  
**VIMA** » 10 route d'Agincourt  
**CABINET MEDICAL** » 15 avenue Foch  
**OPALINE** » 5 avenue Roosevelt  
**CLINIQUE LOUIS PASTEUR** » 7 rue Parmentier  
**BUFFALO GRILL** » avenue du 69<sup>e</sup> RI  
**HOTEL PREMIÈRE CLASSE** » La Porte Verte  
**HOTEL CAMPANILE** » La Porte Verte  
**PHARMACIE KLÉBER** » 1 avenue Kléber

## 7 - Autres manifestations en faveur du handicap

GUERNICA HORS LES MURS les 23 et 24 juin 2015

*« (...) Se demander ce que vous pouvez apporter aux handicapés, c'est déjà formidable. Demandez-vous ce que les handicapés peuvent vous apporter, alors leur insertion dans la société devient une évidence créatrice de richesses pour tous ».*

*Jean-Pierre Surmonne (moniteur d'art scénique au FAS)*

Le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité, partenaires de l'édition 2015, ont souhaité mettre un coup de projecteur sur le travail du Fas (Foyer d'Accueil Spécialisé) afin de faire évoluer le regard sur les personnes en situation de handicap.

Le Fas de jour accueille des personnes en situation de han-

dicap mental/ psychique et ou physique par le biais d'activités adaptées et spécialisées : arts scéniques/arts plastiques/art pictural/restauration.

Pour les 6<sup>es</sup> Rencontres de Guernica, le Fas en collaboration avec le CCAS, a organisé un événement « Hors les murs » afin de promouvoir l'art réalisé par





les usagers sous un autre jour, au sein de la ville.

À l'origine du projet, le tableau Guernica de Picasso a inspiré un dessin à un usager qui est devenu emblématique d'un message : celui d'un cri contre la violence comme une démarche culturelle engagée.

Ces 2 jours d'exposition et de représentations théâtrales ont remporté un franc succès. Des œuvres colorées et insolites ont pris place dans le parc Maringer et « entre les différents murs » de la grande salle, alors que les comédiens du Fas ont proposé deux pièces teintées d'humour et d'émotion :

» *Correspondance* en collaboration avec le Centre chorégraphique du Ballet de Lorraine

» *Les zinzins de l'espèce* où le public a pu faire un bond dans un espace spacio-temporel improbable.

Tous ceux qui y ont assisté s'en rappellent encore ...

Ce beau projet a permis de mettre en lumière le travail des différents ateliers proposés aux usagers du Fas (créations plastiques, scéniques et culinaires) et de les valoriser avec leurs différences et leur regard sur le monde qui les entoure.

La ville d'Essey-lès-Nancy participera aux 7<sup>es</sup> Rencontres de Guernica qui se dérouleront du 5 au 7 octobre 2016, à Maringer.

